

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
DU RUISSEAU DE VAULX

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ruisseau de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de La Motte Saint Martin, sous la présidence de Monsieur Serge BESCHI, Président.

**Étaient présents :** Serge BESCHI, Franck GONNORD, Michel FAVIER, Frédéric CHAUD, Christian DUHAUT

**Excusés représentés :** Jean-Louis LÉON représenté par Serge BESCHI, Alain VILLARD représenté par Frédéric CHAUD

**Excusés :** Yannick MOUQUERON

Date de la convocation : 08/11/2019,

Membres en exercice : 8 – votants : 7

**Délibération n° 2019-010**

**Tarif de l'assainissement**

Contexte :

- Le Président rappelle que suite au transfert de la compétence collecte par les communes membres du syndicat, il appartient au Conseil Syndical de fixer le montant de la part fixe liée à l'assainissement ainsi que le montant au mètre cube.
- Tarifs en vigueur actuellement :
  - montant de la part fixe assainissement : 42 € par an.
    - En cas de départ en cours d'année, la part fixe sera facturée au prorata du nombre de mois de présence
  - montant de la redevance assainissement : 1.31 € le m<sup>3</sup>
- Le Président indique que la redevance de modernisation des réseaux dépend de l'agence de l'eau qui révisé sa tarification annuellement.

Proposition :

- Maintenir les tarifs actuels sans limite de temps,
- Cette délibération pourra être abrogée par une nouvelle délibération instituant la nouvelle tarification de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition du Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission  
en Préfecture le 14/11/2019

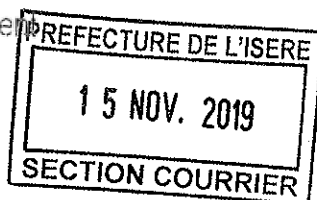
Le Président, Serge Beschi

A La Motte Saint Martin, le 14/11/2019

Le Président, Serge Beschi

**SIARV**

Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
du Ruisseau de Vaulx  
Espace Jean MAGNAT - La Molière  
38770 LA MOTTE SAINT MARTIN



**SIARV**

Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
du Ruisseau de Vaulx  
Espace Jean MAGNAT - La Molière  
38770 LA MOTTE SAINT MARTIN